



Club Omnisports Fontaine le Dun

Section Tennis De Table

TOURNOI HOMOLOGUE N° 1614/2022-R

REGLEMENT DU TOURNOI :

Article 1 : La section Tennis De Table du C O F de Fontaine le Dun " la Dunoise Pongiste " organise son

7^{ème} tournoi Régional

Le tournoi se déroulera dans la Salle Omnisports A. BOURVIL à FONTAINE LE DUN 76740

Article 2 : Ce tournoi est ouvert à toutes les joueuses et joueurs licenciés **compétition** de la ligue de Normandie.

Le nombre de points retenu est celui de la **phase 2** (dernière valeur sur la licence) et se déroulera sur 20 Tables de compétition...

Article 3 :

Le pointage sera ouvert 45 mm avant le début de chaque tableau.

Le tournoi du Samedi 17 Juin 2023 comportera 7 Tableaux :

TABLEAU A : 7 (32 engagés) : ouvert aux joueuses et joueurs de 500 à 799 Points	Début	8 h 30.
TABLEAU B : 8 à 12 (32 engagés) ouvert aux joueuses et joueurs de 800 à 1299 Points	Début	8 h 30.
TABLEAU C : 12 (32 engagés) : ouvert aux joueuses et joueurs de 500 à 1299 Points	Début	10 h 00.
TABLEAU D : 13 à 18 (32 engagés) : ouvert aux joueuses et joueurs de 1300 à 1899 Points	Début	10 h 00.
TABLEAU E : Non Num (32 engagés) : joueuses jusqu'à numérotées > 100 et joueurs non numérotés	Début	11 h 30.
TABLEAU F : GRAND PRIX DE FONTAINE LE DUN (48 engagés) : Toutes séries	Début	13 h 30.
TABLEAU G : Doubles (limité à 16 paires) : la somme des points des 2 joueurs ne devra pas être supérieure à 3899...Début		14 h 30.

Engagements possibles : 2 Tableaux + le GP de FONTAINE LE DUN ou le Non Num et le Double.

Nota : Lors du pointage des engagées et engagés il sera demandé aux participants de présenter leur licence qui devra obligatoirement porter la mention " **Certificat Médical présenté** " ou présenter un certificat médical valide en compétition et justifier de son identité.

Article 4 :

Les balles plastiques (homologuées ITTF) seront fournies par les joueurs. Dans le cas où les deux joueurs ou joueuses ne sont pas d'accord sur le choix de la balle, le juge arbitre sera le seul décisionnaire. Une balle plastique blanche de trois étoiles sera alors prêtée aux joueurs par l'organisateur.

Article 5 :

Les droits d'engagements sont fixés à :

TABLEAUX : **A, B, C, D, E** : 7 €

TABLEAUX : **GRAND PRIX DE FONTAINE LE DUN (F) & TABLEAU DOUBLE (G) (par paire)** : 8 €

Dans le cas où la joueuse ou le joueur ne sont pas présents ou ne peuvent pas jouer, aucun remboursement ne sera effectué le jour de la compétition.

Pour tous renseignements et engagements s'adresser à :

SCHMIDT Joël Port : 06 31 16 69 00 Tel : 02 35 97 26 19 Courriel: joel.schmidt@wanadoo.fr

Les engagements pour les simples et les doubles seront pris par renvoi du bordereau ci-joint ou sur papier libre à l'adresse suivante : [SCHMIDT Joël](#) Clos de la Borde 45 Les Erables 76740 FONTAINE LE DUN

Les engagements, pour être validés, **devront être accompagnés du numéro de licence , du règlement financier**

Des inscriptions seront possibles jusqu'à 1 h 00 avant l'horaire de début du tableau, là aussi dans **la limite des places disponibles** telles que définies dans l'article 3 et **dans l'ordre d'arrivée des engagements.**

Les inscriptions par courriel (joel.schmidt@wanadoo.fr) ne seront validées qu'après notre confirmation de réception de votre courriel (pour éviter toute contestation, veuillez imprimer ce courriel de confirmation et vous devrez le présenter en cas de litige).

Article 6 : Tableau des Dotations

	TABL A 7	TABL B 8 à 12	TABL C 12	TABL D 13 à 18	TABL E Non Num	TAB F GP FLD	TAB G Doubles
Vainqueur	Coupe + 30 €	Coupe + 40 €	Coupe + 40 €	Coupe + 60 €	Coupe + 80 €	Coupe + 120 €	Coupe + 2 X 30 €
Finaliste	15 € + Lot	20 € + Lot	20 € + BA	30 € + BA	40 € + BA	60 € + BA	2 X 15 € + BA
½ Finaliste	lot	lot	lot	lot	BA 20 €	30 €	2 X 10 €

En fonction des engagements dans les différents tableaux l'organisation se réserve le droit de modifier les dotations ou d'annuler des tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes (nombres d'inscrits < 50 %)

Les récompenses, coupes, trophées mis en jeu resteront acquis à leurs vainqueurs.

Article 7 :

TABLEAUX A, B, C, D, E & F : ils commenceront par poules de 3 joueurs, le placement dans les poules ou dans le tableau final sera effectué selon le règlement en vigueur (article 7), **les 2 premiers de poules seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.**

TABLEAU DOUBLE G : Tableau à élimination directe

Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches

Tout joueur sera scratché 10 mm après l'heure fixée pour le commencement de son tableau, 5 minutes après l'appel de son nom pendant le déroulement du tournoi.

En cas de forfait ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdez les points classements que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Il n'est pas prévu d'interruption, il sera mis à disposition, sur place une buvette, sandwich.

Article 8 : le juge arbitre de ce tournoi sera Monsieur LEVEE Patrick (JA 3)

Son rôle est de veiller à la stricte application du règlement du tournoi, de l'horaire général et des règles dictées par la fédération française de Tennis de Table

L'arbitrage dans les poules sera effectué par les compétiteurs de la poule, dans le tableau final le joueur perdant ramène à la table d'arbitrage la balle et doit obligatoirement arbitrer la partie suivante qui lui sera désignée par le juge arbitre (sous peine d'exclusion du ou des tableaux où il est encore en compétition et la non remise de récompenses).

Le juge arbitre pourra prendre des décisions sur les horaires qu'il jugerait utile pour la bonne marche de l'épreuve et juger de tous les cas litigieux survenant pendant l'épreuve en accord avec l'organisateur.

Article 9 : La composition des poules sera faite 15 mm avant l'horaire du début de chaque tableau

Le placement des joueurs dans les poules se fera selon le serpent en respectant l'article 14 du chapitre 1 des règlements sportifs, ce même article sera aussi respecté pour le tirage au sort lors de la mise en place des deux qualifiés de poules dans les tableaux à élimination directe.

Article 10 : Une tenue correcte et sportive sera de rigueur, toutes insultes envers ses adversaires ou tous mouvements de mauvaise humeur envers le matériel, dans l'enceinte du tournoi pourront être pénalisés par le juge arbitre.

Article 11 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant intervenir lors du tournoi (un espace non surveillé exclusivement réservé aux compétiteurs sera mis à disposition).

Toute dégradation constatée sera à la charge de ses auteurs.

Article 12 : Le fait de s'engager implique à chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement, ainsi que le respect des règles particulières d'accès à la salle omnisports : en particulier l'obligation faite de ne pénétrer sur le parquet de la salle qu'en baskets ou tennis propres, dont les semelles **ne doivent pas être noires** et chaussures aux vestiaires.